

CENTRE SOCIO-CULTUREL « LA SOURCE »



PROJET SOCIAL 2018-2021

LES ACTIONS

JUIN 2018

La Source est un lieu ressource(s), d'écoute, d'échanges et de co-construction, ouvert à tous les habitants et partenaires du Haillan, dans un esprit bienveillant et convivial, qui favorise :

- Les solidarités,
- L'ouverture aux autres, les liens sociaux, dans le respect des différences,
- L'implication et l'investissement des personnes,
- L'émergence et l'accompagnement de projets collectifs et d'initiatives d'habitants, la construction de projets communs et complémentaires.

Définition commune et co-construite
Rencontre autour des fondamentaux du Centre Socio Culturel
17 mars 2018

SOMMAIRE

CONTEXTE	Page 4
LA DÉMARCHE DE L'ANNÉE 2018	Page 5- 9
A) La démarche méthodologique	
1) Des temps de travail et de préparation	Page 5
2) Le Conseil de Participation et d'Initiatives	Page 5-6
3) Le Comité de Pilotage	Page 6
4) Le Comité Technique	Page 6-7
5) Le groupe Projet	Page 7
6) L'équipe des professionnels	Page 7
B) Les séminaires et leur contenu	
1) Séminaire 1 : Les essentiels du Centre Socio Culturel La Source	Page 9
2) Séminaire 2 : Retour sur les actions du précédent projet	Page 9
3) Séminaire 3 : Quelles nouvelles actions pour l'axe 1 : Ensemble : différents et solidaires	Page 9
4) Séminaire 4 : Quelles nouvelles actions pour l'axe 2 : Le Pouvoir d'agir : tous impliqués	Page 9
5) Séminaire 5 : Quelles nouvelles actions pour l'axe 3 : L'ouverture sur le territoire : Rayonner et interagir	Page 9
C) Les Comités Techniques	Page 9
AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL 2018-2022	Page 10
Axes principaux	Page 10
Valeurs et fondamentaux du projet	Page 10-11
Les éléments Transversaux du projet	Page 11
Axes et fiches actions	Page 12-40
Conclusion	Page 41

CONTEXTE

Le contexte spécifique du Centre Socio-Culturel La Source sur l'année 2017 n'avait pas permis de porter la démarche de renouvellement de l'agrément jusqu'à son terme, suite à des problèmes conjoncturels de personnel.

Le dossier déposé à la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde en décembre 2017 comportait l'évaluation du précédent projet, le diagnostic partagé du territoire ainsi que les axes du nouveau projet social qui avaient été dégagés au regard des éléments marquants du diagnostic partagé du territoire. Une démarche participative intégrant habitants, adhérents, usagers, bénévoles et partenaires avait été initiée et portée par l'équipe des professionnels afin de définir et décliner les axes du nouveau projet social.

A l'issue du dépôt du dossier de renouvellement d'agrément, le Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde a accordé au Centre Socio Culturel La Source une année de prorogation.

Dans le cadre de la démarche de renouvellement d'agrément du Centre Socio-Culturel, l'année 2018 a été consacrée à construire les fiches action des axes prioritaires du projet social 2018-2022 : axes qui ont été mis en avant suite à l'évaluation du précédent projet et au diagnostic de territoire.

L'équipe du Centre socio culturel La Source s'est mobilisée afin que la place des adhérents, usagers et bénévoles soit prégnante dans cette phase de co-construction des actions du Centre Socio-Culturel.

Il est apparu essentiel de mettre en place une démarche participative pour associer les adhérents, usagers, habitants et bénévoles à la construction des actions découlant des axes dégagés afin qu'ils soient partie prenante de cette élaboration.

En effet, une dynamique participative doit permettre à tous les acteurs de la structure de réfléchir et de construire ensemble les actions à mettre en œuvre pour le futur projet : l'objectif étant de comprendre la démarche et de s'emparer du projet afin d'en être acteur à part entière (question de la place centrale des habitants et du pouvoir d'agir).

Il a été important de réexpliquer en amont :

- ce qu'est un projet social,
- la démarche engagée sur l'année 2017 : évaluation du précédent projet et ce qui en est ressorti, ainsi que le diagnostic de territoire et les éléments marquants qui en ressortent afin que chacun s'en imprègne.

Ce travail de co-construction et d'implication s'est réalisé en lien avec l'expertise de l'équipe du Centre Socio-Culturel et l'expérience de chacun des professionnels, et des administrateurs, qui a mis à disposition des acteurs de la structure ses compétences lors de chaque phase de travail.

LA DÉMARCHE DE L'ANNÉE 2018

A) LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique qui a été engagée sur l'année 2018 a été validée lors du Comité de Pilotage du 5 décembre 2017. Elle est basée sur un temps de séminaire reposant « les fondamentaux » du Centre Socio Culturel et ouvrant à quatre séquences de travail pour ajuster et alimenter les trois axes du projet : Ensemble : différents et solidaires, Le pouvoir d'agir : tous impliqués, L'ouverture sur le territoire : Rayonner et interagir. Des Comités techniques composés des partenaires du territoire Haillanais ont également été mis en place afin d'accompagner la démarche.

1) Des temps de travail et de préparation

Des temps de travail ont eu lieu avec la Fédération des Centres sociaux de la Gironde et la Caisse d'Allocations de la Gironde afin de réfléchir aux actions à mettre en place dans la phase de renouvellement de l'agrément pour répondre aux problématiques rencontrées par le Centre Socio Culturel La Source : gouvernance, mobilisation, partenariats, moyens dédiés pour mettre en œuvre le futur projet :

Vendredi 12 janvier 2018 :

- Rencontre avec Anne ROCHARD (Fédération des Centres Sociaux de la Gironde) et la Direction du Centre Socio Culturel La Source ;
- Préparation de la rencontre sur les Essentiels du Centre Socio Culturel La Source du 17 mars 2018.

Mercredi 31 janvier 2018 :

- Rencontre avec Anne ROCHARD (Fédération des Centres Sociaux de la Gironde) et Elodie BRETON (CAF de la Gironde) et la Direction du Centre Socio Culturel La Source ;
- Travail sur la méthodologie et la démarche de renouvellement d'agrément sur les actions, le rétro planning, les instances d'accompagnement à proposer au Conseil de Participation et d'initiatives.

Des temps de rencontre ont également eu lieu avec les acteurs de la Mairie pour envisager les partenariats possibles avec les différents services de la Ville, les complémentarités, la mutualisation.

Lundi 19 mars 2018, 9 heures :

- Rencontre avec David ROBALO DIAS (Directeur Général des Services, Ville du Haillan) et Martine GARGAUD (Responsable du Pôle Services à la Population, Ville du Haillan) sur le renouvellement d'agrément et les liens de partenariat à nouer, renouer, créer avec les services de la Mairie du Haillan.

2) Le Conseil de Participation et d'Initiatives :

Le Conseil de Participation et d'Initiatives (CPI) a été réuni le 1^{er} février 2018 à 18 heures. Il a été suivi d'un Conseil d'Administration. Les points abordés lors du CPI étaient les suivants :

- Lancement de la démarche de renouvellement d'agrément
- Point d'étape sur le renouvellement d'agrément et lancement de la démarche;
- Présentation du rétro-planning de l'année 2018.

Agrément Centre Social La Source 2018-2021

- Place du CPI dans la démarche de renouvellement d'agrément ;
- Constitution du groupe projet
- Présentation des différents groupes qui suivront et accompagneront la démarche de renouvellement des actions du projet afin d'en assurer la continuité et la cohérence.

Le Conseil de Participation et d'Initiatives a validé la démarche méthodologique s'appuyant sur une démarche participative de l'ensemble des acteurs et partenaires du Centre socio culturel et créant les instances suivantes :

- Le Comité de Pilotage,
- Le Comité Technique
- Le groupe projet

3) Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est l'organe politique du projet social qui valide toutes les avancées, propositions, qui veille au sens et à la cohérence globale du projet.

Objectifs :

- Valider et accompagner la démarche et les objectifs liés à cette dernière.
- Aider au portage ;
- Permettre de lever les freins ;

Il se compose comme suit :

- Le Président, la Vice-Présidente du Centre social et la Direction,
- Des représentants de la Mairie dont Madame le Maire,
- Un représentant de la CAF de la Gironde,
- Un représentant du Conseil Départemental,
- Un représentant de la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde,
- Des administrateurs et membres du Conseil de Participation et d'Initiatives,
- Un représentant des usagers.

Le Comité de Pilotage s'est réuni cinq fois durant le renouvellement de la démarche en mars, avril, mai, juin et septembre 2018.

4) Le Comité Technique

Il s'agit d'un appui technique des partenaires du territoire dans le pilotage du centre social et concernant les conditions de mise en œuvre du projet social. Le Comité Technique (COTECH) met en œuvre la déclinaison technique du COPIL notamment dans les champs suivants : Projet et action, Ressources et organisation au long cours, situation des ressources humaines et des ressources et économique, gouvernance.

Il s'est réuni autour des trois thématiques suivantes :

- Les ressources existantes et nécessaires à la mise en œuvre du projet social sur les 4 années.
- La place des habitants dans la gouvernance de la structure
- La complémentarité et la coopération avec les services de la mairie et les partenaires du territoire.

Agrément Centre Social La Source 2018-2021

Il est composé de la manière suivante :

- Partenaires du territoire dans les différents secteurs d'intervention entrant dans le champ d'intervention du Centre Socio Culturel,
- La Direction du Centre social ainsi que la Conseillère en Économie Sociale et Familiale. Certains membres de l'équipe pourront être associés en fonction du sujet abordé.

Le Comité Technique aura par la suite pour objet de suivre la mise en œuvre du projet social et notamment dans sa dimension partenariale, puis d'opérer une veille du territoire et de co-construire des projets de territoire.

5) Le groupe Projet

Il est constitué de membres du Conseil d'Administration, du CPI, de bénévoles et des techniciens de l'équipe du centre social et est garant de l'avancée du renouvellement d'agrément. Il est chargé :

- Du pilotage de la méthode ;
- De l'élaboration des contenus des différents séminaires ;
- De la logistique et organisation des différentes rencontres ;
- De la communication autour de la démarche de renouvellement

La première réunion constitutive du groupe projet a eu lieu le lundi 12 février 2018. Les objectifs de cette première réunion étaient les suivants :

- Rappel de la démarche d'agrément, de l'évaluation du précédent projet, du diagnostic de territoire, des axes qui se sont dégagés,
- Explication des objectifs de ce groupe et de son rôle
- Création d'un outil de communication à destination des adhérents, des usagers, des bénévoles et des habitants afin de communiquer et mobiliser sur le renouvellement des actions du projet

Ce groupe s'est réuni par la suite à plusieurs reprises, tout au long de la démarche participative :

- 1^{er} mars 2018 et 20 mars 2018,
- 23 avril 2018,
- 3 mai 2018.

Des adhérents ont communiqué avant chaque séminaire auprès des autres adhérents et usagers : dans leurs ateliers respectifs, à l'accueil du Centre Socio Culturel, lors de temps spécifiques durant lesquels ils appelaient les adhérents afin de les mobiliser pour les séminaires.

6) L'équipe des professionnels

L'équipe des professionnels a été impliquée tout au long de la démarche, lors des séminaires, lors des temps de rencontre et dans le groupe projet. La réflexion des habitants, adhérents et bénévoles a alimenté celles des professionnels et inversement. De plus, des réunions de travail autour des actions du projet ont eu lieu tout au long de la démarche.

B) LES SÉMINAIRES ET LEUR CONTENU

Cinq séminaires ont été organisés afin de décliner en actions les axes de projet social du Centre Socio Culturel La Source.

1) Séminaire 1 : Les essentiels du Centre Socio Culturel La Source le samedi 17 mars 2018, matinée

Ce temps de rencontre, construit en lien étroit avec la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde, a permis de faire sens et corps.

Les objectifs étaient clairement définis de la façon suivante :

- Mettre en exergue les valeurs, fondamentaux, fonctionnements du centre socio culturel afin que chaque participant se sente appartenir à un même groupe,
- Faire émerger une vraie cohésion, un vrai sentiment d'appartenance,
- Faire culture commune sur les essentiels du Centre Socio Culturel :
 - o Missions,
 - o Diagnostic - projet - partenariat,
 - o Démarche participative - Développement du Pouvoir d'Agir - Élaboration collective,
 - o Fonctionnement du Centre Social dans le cadre d'un Etablissement Public Administratif
 - o Innovation
- Identifier les pistes d'amélioration pour la suite.

Ce temps de rencontre, animé par la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde s'est voulu ludique, animé et interactif. Il est apparu lors de ce séminaire que le Centre Socio Culturel pouvait recouvrir plusieurs visages en fonction du positionnement personnel de chacun.

Une définition commune du Centre Socio Culturel La Source a été construite pour laquelle il a été vérifié ensemble que les formulations proposées par les petits groupes de travail et la synthèse globale de notre définition de ce que représente La Source collent avec les axes proposés et leurs objectifs. En effet, l'ensemble des personnes présentes a validé la corrélation entre les axes et la définition commune de La Source.

La Source est un lieu ressource(s), d'écoute, d'échanges et de co-construction, ouvert à tous les habitants et partenaires du Haillan, dans un esprit bienveillant et convivial, qui favorise :

- Les solidarités,
- L'ouverture aux autres, les liens sociaux, dans le respect des différences,
- L'implication et l'investissement des personnes,
- L'émergence et l'accompagnement de projets collectifs et d'initiatives d'habitants, la construction de projets communs et complémentaires.

2) Séminaire 2 : Retour sur les actions du précédent projet le Lundi 26 mars 2018 à 19 heures

Lors de cette rencontre nous avons repris l'ensemble des actions du projet social précédent et avons fait le point sur celles qui seront maintenues et dans quel axe.

Agrément Centre Social La Source 2018-2021

Pour les 3 autres séminaires, le déroulement fut le suivant :

- La démarche de renouvellement a été reprise et explicitée, mettant en lumière les points saillants du diagnostic de territoire, les difficultés, les besoins et les demandes.
- Un temps d'échanges a permis aux personnes présentes de percevoir le contexte du territoire, de poser des questions, d'alimenter le débat.
- Une construction collective a abouti à la réflexion de nouvelles actions dans chacun des axes abordés et à la mise en corrélation des moyens humains et financiers.

3) Séminaire 3 : Quelles nouvelles actions pour l'axe 1 : Ensemble : différents et solidaires

le Mardi 3 avril 2018 à 19 heures

4) Séminaire 4 : Quelles nouvelles actions pour l'axe 2 : Le Pouvoir d'agir : tous impliqués

le Mardi 15 mai 2018 à 19 heures

5) Séminaire 5 : Quelles nouvelles actions pour l'axe 3 : L'ouverture sur le territoire : Rayonner et interagir

le Lundi 28 mai 2018 à 19 heures

C) LES COMITES TECHNIQUES

Trois comités techniques ont été réunis lors de cette phase de travail. L'objectif principal était de rassembler autour de la table des partenaires du territoire et de les solliciter comme appui technique.

Cette instance doit être pour nous une boîte à outil et un appui à la mise en place du projet social. Elle doit permettre de vérifier que toutes les conditions sont réunies pour développer le prochain projet social en matière de gouvernance, ressource humaine, équipe salariée, compétence, etc.

A moyen terme, le Comité technique assurera le suivi de la mise en œuvre du projet dans sa dimension partenariale et permettra d'assurer :

- une veille technique sur territoire,
- la co-construction de projet permettant de répondre aux besoins et problématiques rencontrés et partagés sur le territoire.

Il s'est réuni autour des trois thématiques suivantes :

- Les ressources existantes et nécessaires à la mise en œuvre du projet social sur les 4 années
Lundi 11 juin 2018 de 17 heures à 19 heures
 - o Quel cadre réglementaire ? Quelles contraintes ? Quelles Ressources financières et humaines ? Quelles compétences ?
- La place des habitants dans la gouvernance de la structure
Mercredi 13 juin 2018 de 9h30 à 12h00
 - o Quelle place pour les habitants ? Quelles instances de gouvernance ? Le pouvoir d'agir des habitants ?
- Complémentarité et coopération avec les services de la mairie et les partenaires du territoire
Mercredi 19 juin 2018 de 9h30 à 12h00
 - o Quelle complémentarité ? Quelle coopération avec les services municipaux et les partenaires ?

LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL 2018 - 2022

Suite à l'analyse des résultats du diagnostic et au travail concernant les valeurs et principes de la structure, les groupes de travail ont affiné la définition des axes prioritaires du projet et de leurs objectifs afin de mettre de la cohérence entre les éléments émanant du diagnostic et les valeurs de la structure.

AXES PRINCIPAUX :

Ensemble : Différents et solidaires ;

Le pouvoir d'Agir : Tous impliqués ;

L'ouverture sur le territoire : Rayonner et interagir.

VALEURS ET FONDAMENTAUX DU PROJET :

Afin de rendre le projet social 2018-2022 plus lisible et accessible, il a été décidé, lors des trois réunions de travail et lors de la restitution des axes et objectifs du futur projet, d'adapter la syntaxe et de trouver des titres parlants pour les axes du futur projet, des titres qui parlent à tout le monde car il est plus facile d'échanger avec d'autres quand les mots font écho.

Les personnes présentes lors des réunions ont beaucoup œuvré en ce sens dans l'objectif de construire ensemble un projet social dont chacun puisse se saisir.

Les valeurs, principes et fondamentaux qui constituent le socle du projet social 2018-2022, en complément des valeurs et principes définis pour le précédent projet, sont les suivants :

- Vivre ensemble
- Mixité (sociale, intergénérationnelle, culturelle et interculturelle, mixité homme-femme, ...)
- Diversité

- Se sentir exister au sein du Centre Social
- Sentiment d'appartenance à un groupe (être reconnu)
- Reconnaissance de l'autre et de ses compétences (savoirs faire et savoirs être)
- Valorisation de l'autre
- Citoyenneté : respect des règles, participation, acceptation de l'autre dans sa différence,
- Le pouvoir d'agir des habitants (individuellement et collectivement),
- Être acteur(rice) du Centre Socio-Culturel

- Accueil – Accueillir – Accueillant
- Humanité
- Bienveillance
- Écoute
- Convivialité
- Partage

Agrément Centre Social La Source 2018-2021

- Échanges
- Respect
- Tolérance
- Civisme

- Transmission : transmettre et recevoir
- Aide et entraide
- Solidarité
- Action

- Proximité
- Communication, information et lisibilité du projet

- Périmètre d'intervention : La commune dans son entier

LES ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX DU PROJET

Ces éléments seront pris en compte et développés dans chacune des actions mises en place au sein du Centre Socio Culturel La Source en tenant compte des valeurs et fondamentaux du projet mentionnés plus haut :

Les liens intergénérationnels

La mixité des publics

La solidarité et les actions solidaires

Périmètre d'intervention : La commune dans son entier

Les actions d'autofinancement seront un moyen transversal du projet social permettant :

- de développer et d'accompagner la mise en place d'actions permettant aux enfants, adolescents, jeunes, familles, adultes de trouver des sources de financements afin de réaliser des projets,
- de permettre une plus grande implication de l'ensemble des adhérents et bénévoles,
- de fonctionner dans un esprit de solidarité.

Les actions d'autofinancement permettront également d'aborder la notion de budget auprès des familles mais aussi auprès des plus jeunes.

AXES ET FICHES ACTION

Orientation 1	Titre : ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES
-----------------------------	--

Objectifs :

- Accueillir dans la bienveillance et la convivialité
- Apprendre à se connaître pour mieux vivre ensemble
- Promouvoir la mixité (sociale, intergénérationnelle, culturelle et interculturelle, mixité homme-femme, ...)
- Lutter contre les discriminations
- Développer les solidarités
- Favoriser l'entraide

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de professionnels du Centre Socio Culturel ;
- Les bénévoles, adhérents, usagers, familles ;
- Les partenaires du territoire ou extérieurs au territoire ;
- Les différents services de la ville du Haillan ;
- Le réseau du Centre Socio Culturel (réseau CLAS, réseau des Centres sociaux, ...)
- Les équipements municipaux (ludothèque, bibliothèque, ...).

Liste des actions :

- Les groupes de paroles thématiques ou non thématiques
- Les ateliers parents – enfants
- Les instants parentalité
- L'accompagnement à la scolarité
- Les actions solidaires (actions ponctuelles)
- L'interculturalité
- L'accès aux loisirs familiaux
- Formation aux premiers secours
- Halte aux discriminations

Modalités d'évaluation :

Une évaluation des actions sera effectuée chaque année afin d'évaluer ce qui a été réalisé pour chacune des actions.

Ainsi, il pourra être prévu de réorienter la mise en œuvre des actions afin de mieux répondre aux besoins et aux objectifs. Cette évaluation sera mise en place de manière collective et partagée, portée par l'équipe des professionnels, le Conseil de Participation et d'Initiatives (CPI), le Conseil d'Administration (CA), les bénévoles et adhérents impliqués dans les actions.

Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES Fiche action n° 1	Titre : Les groupes de paroles thématiques ou non thématiques PARENTALITÉ
---	--

Objectifs :

- Offrir un lieu de parole neutre et bienveillant ;
- Favoriser les échanges de parents entre eux ;
- Partager les expériences vécues ;
- Favoriser la réflexion en apportant des éléments de compréhension ;
- Animer un ou des espaces de parole dédiés aux pères de famille.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe : La référente parentalité, la conseillère en Economie Sociale et Familiale ;
- Des intervenants extérieurs peuvent être mobilisés pour apporter un éclairage spécifique sur certains thèmes ;

Descriptif de l'action :

Il s'agit d'offrir un espace de parole neutre et bienveillant permettant de favoriser les échanges de parents entre eux, de partager des expériences vécues, de trouver des réponses à d'éventuels questionnements, de réfléchir sur les fonctions parentales et de se rassurer en tant que parents.

Les groupes de parole thématiques sont des groupes de paroles proposés à tous les parents, adhérents ou non, au centre socio-culturel, animés par la référente parentalité-psychologue. Ils sont proposés une fois par trimestre, et permettent d'aborder un thème particulier qui correspond soit à une demande précise exprimée par les parents fréquentant l'Espace Socio Culturel, soit à un réel besoin identifié par l'équipe lors des différents temps de rencontres proposés sur la structure. Ces groupes de parole sont des rencontres de personnes désirant échanger et partager leurs points de vue et expériences et en recherche d'éléments de compréhension sur des questions de parentalité qui les préoccupent.

Les groupes de paroles non thématiques émanent de la volonté de plusieurs parents de pouvoir se réunir afin d'échanger autour de questionnements liés à la fonction parentale, à l'éducation, etc. Un apport particulier peut être réalisé en fonction des questionnements des personnes.

Les parents sont impliqués tout au long de l'année. Nous les sollicitons pour connaître leurs questionnements, leurs sujets de réflexion du moment. Les thèmes naissent en effet de ces questionnements mais aussi de problématiques repérées lors de moments informels ou lors d'autres instances d'échanges (groupe de paroles libre).

Il est envisagé la création d'une Bande Dessinée. Ce projet est né d'observations faites depuis quelques années sur les groupes de paroles des femmes et des hommes. En effet, nous observons de plus en plus de cas de séparations liées au manque de communication et la difficile adéquation entre la vie conjugale et les responsabilités parentales.

Aussi, cette bande dessinée aura pour objectif de mettre en lumière la naissance des conflits et de montrer combien un désaccord parental peut déboucher sur un mal-être conjugal qui aboutira, lui, à la séparation. La création de cette Bande Dessinée se réalisera en lien étroit avec les participants des groupes de paroles pour le choix des situations, l'écriture des textes, la réalisation des planches, etc.

Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES Fiche action n° 1	Titre : Les groupes de paroles thématiques ou non thématiques PARENTALITÉ
---	--

Modalités d'évaluation :

- L'évaluation se réalise au long cours, en lien avec les participants, les familles, les équipes, afin de répondre au mieux et de la manière la plus juste aux besoins identifiés et repérés par le dialogue, le débriefing, les échanges informels.
- Le climat de confiance qui se crée (et que l'on se doit d'entretenir par l'écoute, l'attention portée aux personnes et une approche souple et non intrusive) permet de faire émerger les points d'achoppements et de les améliorer.
- Édition de la Bande dessinée.

Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES Fiche action n° 2	Titre : Les ateliers parents - enfants PARENTALITÉ
---	--

Objectifs :

- Proposer des lieux et temps de socialisation ;
- Favoriser la relation parents-enfants autour d'ateliers créatifs ;
- Favoriser les échanges ;
- Lutter contre l'isolement ;
- Développer d'autres temps de rencontre enfant-parent notamment autour de la cuisine;
- Mobiliser l'équipe de professionnels afin de développer une pédagogie de qualité ;
- Permettre la co-construction des ateliers avec les parents.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe: La référente parentalité, la conseillère en Economie Sociale et Familiale, les animateurs ;
- Les bénévoles ;
- Intervenants extérieurs.

Descriptif de l'action :

Les ateliers sont proposés tous les vendredis après-midi de 16h30 à 18h15. Ils ont pour but de créer un moment de partage entre l'enfant et son/ses parent(s) en utilisant un support créatif. Il s'agit d'un temps de rencontre, d'un moment de respiration. L'objectif est de « faire ensemble ».

Ces ateliers offrent la possibilité aux parents de retrouver le plaisir simple de peindre, coller, cuisiner, décorer avec leur enfant.

Les activités sont proposées par cycle et changent tous les mois. Le calendrier et le choix des activités sont co-construits avec les familles participantes.

Le temps de l'atelier se déroule en 3 étapes : Les enfants arrivent pour le moment du goûter. Chacun amène son goûter mais il peut aussi y avoir des partages. Ensuite l'activité débute, où parents et enfants font ensemble, sous l'œil bienveillant des professionnels.

Cet atelier étant proposé à des enfants relativement jeunes, ces derniers quittent l'activité plus ou moins vite, commence alors la 3^{ème} partie où les enfants, tout en restant sous la responsabilité de leurs parents peuvent jouer librement ou réaliser une activité simple avec l'animateur. Les parents peuvent alors échanger entre eux sur des problèmes du quotidien, liés à l'école ou autre, et ce en présence de la référente parentalité et de la conseillère en économie sociale et familiale.

Modalités d'évaluation :

- Fréquentation (nombre de participants, régularité);
- L'intérêt des enfants ;
- L'intérêt des parents ;
- Implication des familles dans la co-construction du programme d'activités.

<p>Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES Fiche action n° 3</p>	<p>Titre : Les instants parentalité PARENTALITÉ</p>
---	--

Objectifs :

- Créer de la transversalité entre les actions familles et les actions parentalité ;
- Permettre la cohérence entre différentes actions qui, prises individuellement, apportent un éclairage partiel aux questions de la parentalité et de la famille ;
- Apporter aux parents différents moments qui leur permettent d'échanger lors de moments de convivialité et de détente et aux enfants de bénéficier également d'un temps « pour eux »,
- Permettre les échanges et la solidarité.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Équipe : Référente parentalité, Conseillère en Économie sociale et familiale, les animateurs
- Bénévoles
- Partenaires et intervenants extérieurs

Descriptif de l'action :

Les participants concernés par ces actions sont les personnes accompagnées par la conseillère en Economie Sociale et Familiale et les personnes qui participent aux différents ateliers de la Référente Parentalité. Il s'agit donc des publics des différents ateliers Parentalité mais également ceux des suivis collectifs et individuels.

Nous déclinons différents temps réguliers tout au long de l'année qui créent une réelle transversalité entre toutes nos actions :

- Les soirées parents enfants, liées à l'atelier. Elles sont au nombre de 3 dans l'année et peuvent être à thème (exemples : crêpes parties, repas orange pour Halloween, repas « animaux », etc.), où nous appliquons le principe de l'auberge espagnole. Notre objectif est d'accueillir les conjoints des parents présents à l'atelier, de leur permettre de vivre un moment familial et de faire connaître notre structure ainsi que notre projet social et l'ensemble de nos actions, dans une ambiance conviviale.
- L'atelier « Cuisine pour grands et petits » où le public des ateliers parents-enfants se mélange au public reçu de façon individuelle par la conseillère en Economie Sociale et Familiale. Notre objectif est d'amener progressivement les publics reçus individuellement à venir sur les actions liées à la parentalité.
- L'accompagnement à des conférences ou théâtre-forum proposés dans d'autres structures. L'objectif est de permettre aux parents d'avoir accès à ces soirées auxquelles ils hésiteraient à aller sans notre présence, et de se rendre compte que d'autres structures existent et proposent des actions liées à la parentalité.
- Des sorties conviviales à l'extérieur de la structure. L'objectif est de travailler de manière informelle sur la solidarité (organisation de covoiturage par exemple), la création de lien social, la rupture de l'isolement mais aussi sur la représentation de soi et l'estime de soi (sorties restaurant, sorties sportives, organisation d'actions autour du bien-être, ...).

Modalités d'évaluation :

- Nombre de personnes présentes
- Satisfaction des participants
- Qualité des échanges pendant et après l'activité
- Envie de revenir et envie de participer

<p>Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES Fiche action n° 4</p>	<p>Titre : L'accompagnement à la scolarité PARENTALITÉ</p>
---	--

Objectifs :

- Faciliter et encourager l'accès aux savoirs et à la culture ;
- Favoriser l'apprentissage et l'accès à la citoyenneté ;
- Favoriser l'individualisation des apprentissages en tenant compte de chaque enfant (écoute active) ;
- Valoriser les compétences et les acquis de l'enfant ;
- Renforcer l'autonomie personnelle de chacun des enfants et leur capacité de vie collective ;
- Développer l'entraide et la solidarité ;
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants ;
- Favoriser le lien entre les parents, les enfants et l'école.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe du Centre Socio Culturel ;
- Les bénévoles ;
- Les familles ;
- Le partenariat avec les différents établissements scolaires ;
- La ludothèque et la bibliothèque du Haillan ;
- Le réseau CLAS.

Descriptif de l'action :

Accueil des enfants de 6 à 15 ans les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 19h00. L'accueil se décomposera en trois temps :

- Accueil et goûter permettant aux enfants un temps de pause entre la journée d'école et un nouveau temps de travail. Une fois par semaine, il sera proposé aux enfants une panier de fruits de saison qu'un partenaire local nous fournit (équilibre alimentaire). L'équipe encadrante devra mettre en place un accueil qui marquera une coupure avec la journée de classe en mettant en place à la fois un temps de paroles et des activités calmes, libres ou dirigées. L'enfant choisira en fonction de ses envies.
- Temps d'accompagnement scolaire permettant aux enfants d'acquérir une méthodologie de travail afin qu'ils organisent leur travail et qu'ils acquièrent une autonomie certaine.
- Temps d'atelier permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre autrement, de s'ouvrir à son environnement (Atelier multimédia, Temps d'éveil ludique, Atelier cuisine, Atelier jardin, Ateliers sportifs et d'éveil corporel, Atelier d'animation scientifique, Atelier couture, etc.).

Nos interventions auprès des parents se réaliseront tout au long de la période scolaire via des temps d'information, des temps de parole individuels ou collectifs avec les parents afin de faire le point avec chacun d'entre eux. Un temps convivial et/ou de partage sera proposé avant chaque période de vacances scolaires et regroupera enfants, parents et équipe encadrante.

Une réflexion sera rapidement ouverte sur le développement de l'action vers l'école du centre.

Modalités d'évaluation :

- Le nombre d'enfants accueillis et leur assiduité ;
- L'implication des familles et leur participation aux temps conviviaux proposés ;
- L'implication des bénévoles, la régularité de leurs interventions ;
- Le retour des équipes éducatives.

Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES Fiche action n° 5	Titre : Les actions solidaires
---	-----------------------------------

Objectifs :

- Informer et sensibiliser les publics via de l'affichage et de la documentation sur des thèmes liés à la prévention et sur des actions nationales de prévention ou de lutte contre l'exclusion.
- Favoriser le comportement citoyen des habitants en leur permettant de s'impliquer dans la mise en place et l'organisation d'actions de solidarité ponctuelles et non récurrentes.
- Etre un relais d'information avec les partenaires existants.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Le Centre Socio Culturel se positionne comme partenaire potentiel de co-construction et non comme porteur de projet sur des actions solidaires ponctuelles et non récurrentes,
- Equipe de professionnels,
- Adhérents, bénévoles, familles,
- Partenaires locaux

Descriptif de l'action :

Participer ponctuellement à des actions solidaires liées :

- à des actions nationales ou locales (Collectes alimentaires, collecte de vêtements, ...),
- à une semaine thématique (Vivre ensemble avec nos différences par exemple ou autre, ...) sur une action spécifique.

Les actions menées seront ponctuelles, non récurrentes et réalisées sur sollicitation des partenaires locaux ou initiatives d'adhérents.

Le Centre Socio Culturel ne sera pas porteur du projet mais force de proposition, aide à la logistique, accompagnement de l'action, relais de l'information.

Modalités d'évaluation :

- L'implication et la participation des habitants et bénévoles ;
- L'intérêt des publics ;
- La participation de la structure dans différentes actions,
- Le nombre d'actions sur lesquelles le Centre Socio Culturel a été acteur.

<p>Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES</p> <p>Fiche action n° 6</p>	<p>Titre : L'interculturalité</p>
---	---------------------------------------

Objectifs :

- Favoriser les échanges interculturels et promouvoir la mixité ;
- Permettre des temps de rencontres autour de thèmes liés à l'interculturalité et à la différence ;
- Favoriser la découverte de l'autre, de l'ailleurs, de la diversité culturelle et interculturelle ;
- Échanger avec l'autre pour mieux se comprendre et se tolérer dans un esprit bienveillant ;
- Lutter contre les discriminations et/ou les exclusions.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de l'Espace Socio Culturel ;
- Les adhérents, bénévoles, usagers, familles, habitants
- Les partenaires locaux (associations, collectivités territoriales, écoles, ...).

Descriptif de l'action :

Organisation de soirées interculturelles deux fois par an avec un repas thématique porté par l'atelier cuisine autour d'une culture spécifique (transversalité avec l'un des ateliers collectifs).

La soirée est un support pour une découverte culturelle à travers le repas et la cuisine traditionnelle (confectionné par l'atelier cuisine) et les animations effectuées sur la soirée (costumes et danses traditionnels, découverte du pays et de sa géographie, animations typiques et découverte d'objets et instruments de musique, ...).

Chaque soirée pourra regrouper jusqu'à 80 personnes et constitue un lieu d'échanges et de partage interculturel autour d'un repas et d'activités, permettant aux bénévoles, adhérents et usagers de nationalités ou origines différentes de se rencontrer

L'idée est de prendre appui sur la culture des habitants, adhérents, bénévoles, et de valoriser les savoirs faire et les compétences des uns et des autres. La cuisine est une porte d'entrée pour les échanges, les liens et le dialogue. Plusieurs réunions des adhérents de l'atelier cuisine permettent, en amont, la préparation du menu et de faire des essais de menus.

Des partenariats avec les acteurs locaux seront réalisés en fonction des cultures abordées.

Cette action est en lien avec l'action intitulée « Halte à la discrimination » : comprendre la culture de l'autre induit la tolérance.

Modalités d'évaluation :

- Nombre de bénévoles mobilisés
- Nombre de participants lors des soirées
- Questionnements et échanges lors de la soirée contribuant à une réflexion globale sur l'interculturalité
- Impact sur les comportements, en interne comme en externe

<p>Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES</p> <p>Fiche action n° 7</p>	<p>Titre : L'accès aux loisirs familiaux</p>
---	--

Objectifs :

- Favoriser l'accès des habitants aux loisirs familiaux et à la culture ;
- Permettre aux habitants d'être acteurs de leurs loisirs en ayant un rôle primordial dans le choix et l'organisation des week-ends, séjours, ou sorties ;
- Accompagner les familles dans leur projet de vacances par le biais d'ateliers collectifs ou d'accompagnement individuel ;
- Lutter contre l'isolement social en proposant des temps d'échanges, de rencontres et de découvertes.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- La Conseillère en Économie Sociale et familiale et la référente parentalité
- Les Centres sociaux (partenariat et co-construction) et associations locales
- Les partenaires institutionnels :
 - ✓ La CAF dans sa politique vacances par le biais du PVT (Projet Vacances de Territoire) ;
 - ✓ Le CCAS et la MDSI qui diffusent largement le programme, aident à des cofinancements et orientent vers le Centre Socio Culturel.

Descriptif de l'action :

Une commission famille inter centres sociaux, constituée des familles participant aux loisirs familiaux, co-construira et organisera le programme des différentes sorties à destination des familles. L'intérêt premier est de s'investir dans la mise en place des loisirs familiaux, de découvrir des lieux qui pourraient éventuellement être réinvestis dans le cadre privé et d'organiser collectivement le programme d'activité pour les sorties à la journée et particulièrement sur la période estivale. L'action permettra également de porter des actions inter centres sociaux et des échanges entre adhérents de territoires différents (passerelles pour des échanges).

Le Centre Socio Culturel portera et mettra en œuvre :

- Plusieurs week-ends par an ou un séjour de quelques jours ;
- La mise en place d'un PIV (Point Infos Vacances) de janvier à juin.

Dans le cadre des sorties familiales organisées par le Centre Socio Culturel (week-ends et séjours), il est possible d'aborder différentes thématiques de la vie quotidienne mais également la fonction parentale. Les professionnels accompagnant lors des loisirs familiaux (Référénte Parentalité et Conseillère en Économie Sociale et Familiale) ont toute légitimité pour aborder ces sujets.

Les familles qui partent sur les actions des Loisirs Familiaux seront sollicitées pour mettre en place des actions permettant de trouver des sources de financements afin de réaliser leurs projets à moindre coût. Les familles seront accompagnées par les professionnels pour ces actions d'autofinancement qui permettront également d'aborder la notion de budget auprès des familles, mais aussi auprès des plus jeunes. Il s'agit d'impliquer les familles dans les actions collectives et de fonctionner dans un esprit de solidarité.

Modalités d'évaluation :

- Nombre de participants,
- L'implication des familles dans l'organisation des loisirs et les actions d'autofinancement,
- Le nombre d'actions d'autofinancement menées ;
- Le nombre de projets financés en totalité ou partiellement.

Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES Fiche action n° 8	Titre : Formation aux premiers secours
---	---

Objectifs :

- Développer les solidarités et l'entraide ;
- Savoir agir et réagir face aux risques de la vie quotidienne ;
- Venir en aide à autrui lorsqu'il est en danger ;
- Apprendre les gestes qui sauvent ;
- Agir de façon solidaire et citoyenne.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Partenaires locaux (Croix Rouge, Pompiers, Protection civile, ...)
- Bénévoles, adhérents, usagers
- Équipe de professionnels

Descriptif de l'action :

Cette formation doit favoriser l'apprentissage des gestes de premiers secours à travers une formation courte qui permet :

- d'avoir les bons réflexes face à toute personne en danger,
- de sécuriser les personnes et les biens et d'éviter le sur-accident,
- de connaître la procédure d'alerte et de secours.

Il s'agit de permettre aux citoyens d'être le premier maillon de la chaîne des secours en leur enseignant les bons réflexes à adopter. Ceci augmente sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficace l'intervention des secours.

Une à deux formations peuvent être prévues dans l'année en regroupant des adultes et des enfants afin de favoriser la mixité et l'entraide intergénérationnelle.

Nous aurons également besoin de bénévoles et professionnels formés aux gestes de premiers secours pour la mise en œuvre de nos actions, sur le terrain.

Modalités d'évaluation :

- Intérêt des personnes (adhérents, usagers, bénévoles, professionnels)
- Nombre de personnes inscrites aux formations
- Mixité des publics
- Utilisation des connaissances dans la vie quotidienne

Orientation ENSEMBLE : DIFFÉRENTS ET SOLIDAIRES Fiche action n° 9	Titre : Halte aux discriminations
---	--

Objectifs :

- Lutter contre la discrimination
- Favoriser la prise de conscience sur les différentes discriminations
- Permettre la compréhension du phénomène d'exclusion lié aux discriminations
- Comprendre les mécanismes qui engendrent la discrimination afin de les combattre
- Renforcer la solidarité et contribuer au mieux vivre ensemble
- Proposer des lieux d'échanges et des temps d'expression

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe des professionnels ;
- Service culturel, CCAS
- Association et acteurs locaux : CTL, ALIFS, Les petits débrouillards, ...
- Partenaires institutionnels ;
- Le réseau des Centres sociaux ;
- Les écoles ;
- Le Comité Technique des partenaires créé lors du renouvellement de l'agrément.

Descriptif de l'action :

Il apparaît important de mettre en place des actions régulières afin de lutter contre toutes les formes de discriminations qui peuvent être de plusieurs ordres et plus ou moins directes.

Il est nécessaire d'engager une réflexion collective sur la discrimination et les actions discriminantes auprès de tous les publics (enfants, jeunes, adolescents, adultes, seniors qui fréquentent ou non le Centre Socio Culturel) et de permettre aux habitants d'échanger et de partager afin de favoriser la découverte, la connaissance et le respect de l'autre dans sa différence. La compréhension des différences est également un enjeu de lutte contre les discriminations : handicap, origine, sexe, apparence physique, situation familiale, ...

Nous prendrons appui sur des outils et des moyens différents afin que chacun puisse s'appropriier les situations et échanger sur ce qui fait sens pour lui : théâtre, théâtre forum, expositions, conférences-débats avec des thématiques liées à l'actualité (locale ou nationale) ou des besoins repérés au sein du Centre Socio Culturel, exposition thématique avec des temps d'échanges tout au long de la durée de l'exposition.

Nous nous appuierons sur des acteurs locaux qui forment les professionnels et bénévoles afin qu'ils puissent eux-mêmes porter des actions auprès des adhérents et usagers (médiation culturelle).

Modalités d'évaluation :

L'évaluation de cette action est difficile à traduire car elle suppose un changement de perception de la différence et un changement de comportement. Mais des critères d'évaluation peuvent malgré tout être posés :

- Qualité des échanges et des débats ;
- Nombre de personnes formées ;
- Nombre d'actions mises en place ;
- Ouverture aux autres.

Orientation 2	Titre : LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS
-----------------------------	---

Objectifs :

- Exercer sa citoyenneté et promouvoir une dynamique collective ;
- Etre tous acteurs de projets co-construits ;
- S'impliquer dans la vie du Centre Socio-Culturel ;
- Valoriser les savoirs être et savoirs faire de chacun ;
- Accompagner la mobilisation individuelle et collective ;
- Permettre à chacun d'être acteur et citoyen ;
- Développer l'animation sociale globale de l'accueil du Centre Socio-Culturel.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Les bénévoles, usagers, adhérents et les habitants ;
- L'équipe de professionnels ;
- La Fédération des Centres Sociaux ;
- Les partenaires associatifs ;
- Les partenaires institutionnels ;
- Les établissements scolaires de la commune ;
- Des intervenants extérieurs ;
- Les différents services de la ville ;
- Les différents espaces de la structure ;

Liste des actions :

- Accès aux droits : accompagnement individuel et collectif des familles et adultes ;
- Jardins d'Arnaga (Transition vers l'autonomie) ;
- Le Bien être (actions ponctuelles) ;
- Les ateliers collectifs ;
- Accueil de loisirs 6-11 ans ;
- Accueil jeunes 11 – 17 ans
- Organisation d'un réseau de bénévoles ;
- Les instances de gouvernance du Centre Socio Culturel ;
- Soirées ou matinées débats ;

Modalités d'évaluation :

Une évaluation des actions sera effectuée chaque année afin d'évaluer ce qui a été réalisé pour chacune des actions. Ainsi, il pourra être prévu de réorienter la mise en œuvre des actions afin de mieux répondre aux besoins et aux objectifs. Cette évaluation sera mise en place de manière collective et partagée, portée par l'équipe des professionnels, le Conseil de Participation et d'Initiatives (CPI), le Conseil d'Administration (CA), les bénévoles et adhérents impliqués dans les actions.

Les critères d'évaluation suivants peuvent être proposés :

- Implication des habitants, adhérents, bénévoles, administrateurs, usagers ;
- Émergence et réalisation d'initiatives et de projets ;
- Augmentation du nombre de bénévoles et implication régulière notamment dans les instances de gouvernance ;
- Autonomie des acteurs du Centre Socio Culturel ;
- Augmentation des actions collectives.

<p>Orientation LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS</p> <p>Fiche action n° I</p>	<p>Titre : Accès aux droits, accompagnement individuel et collectif des familles et adultes</p>
--	---

Objectifs :

- Soutenir les familles dans leurs démarches administratives ;
- Accompagner les familles dans leur démarche d'accès aux droits ;
- Faciliter et favoriser l'autonomie des familles et des adultes, les rendre acteurs de leurs démarches ;
- Orienter et accompagner vers les organismes appropriés.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe des professionnels et en particulier la Conseillère en Économie Sociale et Familiale ;
- Les associations locales ;
- Le partenariat institutionnel : CAF, CCAS, MDSI, PLIE, Jalles Solidarités, ...
- Les intervenants extérieurs en lien avec les thématiques abordées ;
- Le Comité Technique des partenaires créé lors du renouvellement de l'agrément.

Descriptif de l'action :

Il s'agit de permettre les accompagnements individualisés des familles autour de la vie quotidienne et de l'accès aux droits (logement, budget, santé, loisirs, etc.) : l'accompagnement individuel est repéré à La Source comme étant une porte d'entrée pour amener les personnes vers le collectif. Une fois les freins levés, les personnes sont accompagnées vers des actions collectives.

Des séances collectives seront réalisées autour d'un jeu sur le thème du budget et déboucheront sur la mise en place d'ateliers collectifs thématiques organisés en fonction des questionnements qui auront émergés lors du jeu collectif : apport de connaissances, approfondissement, orientation vers les partenaires du territoire en fonction des demandes.

Développer un point accueil d'accès aux droits et d'accompagnement individuel afin d'orienter les habitants :

- Point Info Vacances ;
- Accompagnement budgétaire des familles orientées par la MDSI,
- Partenariat avec la CNL (permanence de la CNL deux fois par mois à La Source) et développer avec eux des réunions thématiques concernant le logement ;
- Partenariat avec la MDSI (une permanence hebdomadaire des assistantes sociales de la MDSI),

Les comités techniques réalisés dans le cadre du renouvellement ont conclu à la nécessité de se réunir régulièrement pour : mieux se connaître pour mieux orienter, assurer une veille collective, développer des actions co-construites.

Des petits déjeuners de partenaires seront donc proposés à un ensemble d'acteurs identifiés pour favoriser cette transversalité à l'échelle du territoire.

Modalités d'évaluation :

- Fréquentation des publics ;
- Nombre d'ateliers collectifs réalisés,
- Nombre de familles et d'adultes accompagnés et/ou orientés ;
- Qualité du travail en réseau.

<p>Orientation LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS Fiche action n° 2</p>	<p>Titre : Jardins d'Arnaga (Transition vers l'autonomie)</p>
--	--

Objectifs :

- Donner aux jardiniers, avec l'accompagnement du Centre Socio Culturel, les moyens d'agir par eux-mêmes et les moyens de s'impliquer dans le devenir des jardins d'Arnaga ;
- Permettre aux jardiniers de devenir autonomes dans l'organisation des jardins et leur animation;
- Assurer la transition sur le portage d'une action.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe du Centre Socio Culturel ;
- Les services techniques de la Ville du Haillan (appui logistique) ;
- Le service gérant l'Agenda 21 de la Ville du Haillan ;
- Partenaires associatifs locaux tels que l'AMAP Haillanaise, ainsi que des structures gérant des jardins familiaux;
- Partenaires spécialisés : lycée horticole du Haillan, association Arbres et Paysages, ...

Descriptif de l'action :

Les jardins d'Arnaga, ce sont 32 parcelles aménagées sur un terrain municipal et mises à disposition d'habitants pour cultiver des potagers. Concernant l'avenir des jardins d'Arnaga, l'autogestion des jardiniers est envisagée : gestion administrative, technique, animation. Un noyau dur de jardiniers qui s'entraident, s'échangent des techniques de jardinages, des graines et du matériel, existe déjà.

Durant la période de transition, trois référents auto-désignés auront pour tâche :

- de faire le lien avec La Source,
- de voir l'ensemble des jardiniers pour dialoguer, échanger, leur donner des informations et connaître leurs demandes ou leurs difficultés,
- d'assurer la communication entre les jardiniers et vers l'extérieur,
- l'organisation interne des jardins (qui devra se mettre en place sur la période de transition).

La communication sera assurée par une jardinière qui a déjà créé une page Facebook des jardins d'Arnaga « Aide mon Rostand ». L'objectif est de se laisser du temps pour construire le projet avec l'ensemble des jardiniers et d'aller vers la constitution d'une association autonome de jardiniers ou d'une structure juridique qui permette le portage du projet. Le Centre Socio culturel assurera la transition concernant :

- L'attribution des parcelles,
- La partie administrative : adhésion, cotisation, factures d'eau (arriérés et actuels), ouverture et fermeture du compteur d'eau général,

Le Centre Socio Culturel La Source mettra une salle à la disposition des jardiniers si ceux-ci souhaitent se réunir ou travailler ensemble sur des projets.

Modalités d'évaluation :

- Implication des jardiniers dans le projet d'autogestion ;
- Création d'une structure juridique autonome du Centre socio Culturel portée et gérée par les jardiniers pour porter le projet des Jardins d'Arnaga .

<p>Orientation LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS Fiche action n° 3</p>	<p>Titre : Le Bien être</p>
--	--------------------------------------

Objectifs :

- Mettre en place des temps d'animation permettant l'amélioration du cadre de vie et favorisant le bien-être ;
- Sensibiliser les habitants sur l'importance de prendre soin de soi et des autres, de prendre du temps pour soi ;
- Favoriser la découverte de nouvelles activités et la rencontre des acteurs locaux en matière de bien-être et de pratiques sportives ou culturelles ;
- Renforcer le partenariat avec le tissu associatif local.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Les habitants, adhérents, bénévoles ;
- L'équipe de professionnels de la structure ;
- Les associations sportives et culturelles du territoire ainsi que les intervenants locaux œuvrant dans le secteur du Bien-être ;
- Les locaux du Centre Socio Culturel ;

Descriptif de l'action :

L'objectif est de pouvoir développer des actions tout au long de l'année telles que des ateliers bien-être : être bien dans son corps et bien dans sa tête afin de se mobiliser / se remobiliser de manière individuelle ou collective.

Il s'agira d'actions ponctuelles d'une demi-journée maximum proposées à l'ensemble des habitants et plus particulièrement aux personnes les plus fragilisées afin qu'elles puissent trouver un temps de respiration et de répit pour reprendre confiance en elles en prenant soin d'elles-mêmes et des autres. Les ateliers devront permettre d'acquérir l'estime de soi, d'aller mieux soi-même afin de pouvoir ensuite s'engager : pouvoir d'agir sur soi-même à travers des ateliers sur le Bien être pour pouvoir ensuite agir par soi-même.

Ces actions seront construites avec les bénévoles du Centre Socio Culturel La Source et des intervenants extérieurs dans le cadre d'un partenariat, soit à partir de demandes ou besoins des habitants soit à partir de constats réalisés par l'équipe. Des ateliers autour de l'activité sportive douce, des ateliers bien-être (fabrication de cosmétiques, massage, coiffure, manucure, atelier vestimentaire, etc.) et des échanges autour de la santé (équilibre alimentaire et nutrition par exemple) seront organisés.

L'idée est également de favoriser le lien social, les échanges entre les habitants, et de permettre les échanges d'information.

Un questionnaire de satisfaction pourra être réalisé et transmis aux participants pour savoir si l'atelier a répondu à leurs attentes.

Modalités d'évaluation :

- Nombre de participants aux ateliers ;
- Nombre de demandes ;
- Nombre d'ateliers réalisés ;
- Qualité des partenariats et des prestations des intervenants extérieurs

<p>Orientation LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS Fiche action n° 4</p>	<p>Titre : Les ateliers collectifs</p>
--	---

Objectifs :

- Créer des rencontres et des occasions de dialogue en proposant des activités pour enfants ou adultes permettant la découverte de pratiques culturelles, éducatives et sportives variées ;
- Favoriser l'insertion sociale et la valorisation des participants au sein d'un groupe ;
- Permettre la mixité, l'échange et le partage de connaissances ;
- Favoriser l'implication des enfants et des adultes dans la Vie du Centre Socio Culturel.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de La Source (CESF, Animateur Socioculturel, Agent d'accueil, etc.) ;
- Les bénévoles, usagers et adhérents ;
- Les associations locales ;
- Des intervenants extérieurs.

Descriptif de l'action :

Ces ateliers sont évolutifs, ils peuvent perdurer comme s'arrêter si cela ne répond plus à une demande. Une attention constante est portée à leur pertinence pour éviter une superposition d'activités sans liens entes elles.

Ils peuvent émerger en fonction des besoins de la population dans le but de :

- Promouvoir, soutenir, accompagner et valoriser les habitants dans la création de projets : premiers pas vers l'autonomie et le pouvoir d'agir,
- Permettre à chacun d'être acteur de la vie du Centre Socio Culturel,
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle.

A ce jour les ateliers se déclinent tel un kaléidoscope d'activités favorisant une multiplicité de pratiques :

- Atelier couture : le mardi soir (hors vacances scolaires) ;
- Atelier Hip-Hop : le vendredi après-midi (hors vacances scolaires) ;
- Chorale : le mardi après-midi (hors vacances scolaires) ;
- Atelier Cuisine : un atelier tous les 15 jours, le mardi soir, avec la confection et le partage d'un repas support d'échanges et de partage d'initiatives ;
- Atelier Gymnastique (Zumba, gymnastique d'entretien, Stretching) : un atelier toutes les semaines, le jeudi soir (hors vacances scolaires) ;
- Activités Physiques Adaptées aux seniors : les vendredis matins (hors vacances scolaires).

Des passerelles entre les ateliers adultes et les autres activités ou actions du Centre Socio Culturel sont impulsées par les adhérents ou par l'équipe et se réalisent en fonction des initiatives et événements :

- Création des costumes pour le spectacle de fin d'année de l'ALSH par les adultes et bénévoles de l'atelier couture ;
- Participation des adultes de l'atelier chorale au spectacle de l'ALSH et chant avec les enfants,
- Confection du repas interculturel (Orientation I, Fiche action n° 6) et service du repas par des adhérents de l'atelier cuisine et des bénévoles d'autres ateliers,
- Confection du buffet de la soirée de l'ALSH par les adhérents et bénévoles de l'atelier cuisine,
- Participation des jeunes de l'atelier Hip Hop au spectacle de fin d'année de l'ALSH.

Ces liens transversaux sont le vecteur d'échanges intergénérationnels, de liens, de rencontres, de réalisations collectives partagées et d'implication des adhérents et habitants dans la vie de La Source.

Modalités d'évaluation :

- Nombre de participants aux ateliers ;
- Assiduité des participants ;
- Appréciation des participants ;
- Prise de responsabilités et investissement des participants au sein de la vie du groupe et de la vie du Centre Socio Culturel.

Orientation LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS Fiche action n° 5	Titre : Accueil de loisirs 6-11 ans
--	--

Objectifs :

- Favoriser la socialisation et permettre l'appropriation du vivre ensemble (devenir citoyen),
- Proposer aux enfants des ateliers de loisirs adaptés à leur âge ;
- Favoriser la découverte et l'initiation à des pratiques artistiques, culturelles et sportives ;
- Permettre l'expression de chacun au sein d'une dynamique collective ;
- Encourager la prise de décisions et d'initiatives
- Développer le lien avec les familles, les impliquer dans la réflexion concernant la démarche pédagogique et éducative.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe du Centre Socio Culturel et les bénévoles ;
- Les enfants du territoire et leurs parents ;
- Les espaces du Centre Socio Culturel La Source ainsi que les espaces extérieurs attenants ;
- Les équipements municipaux (gymnases, City stade, bibliothèque, ludothèque, skate park, ...)
- Des intervenants extérieurs œuvrant dans le champ de l'enfance, la culture, le sport ;
- Les associations locales ;
- Le service jeunesse de la ville.

Descriptif de l'action :

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a lieu les mercredis de 13h30 à 18h00 durant les semaines scolaires et du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00 pendant les vacances scolaires avec des sorties à la journée lors de ces temps de vacances.

Chaque groupe est encadré par des animateurs socioculturels diplômés en tenant compte du taux d'encadrement fixé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Les enfants sont répartis en 3 tranches d'âges. Néanmoins les groupes sont perméables selon les enfants, leur maturité et leurs affinités.

Dans le cadre de la co-construction des programmes d'activités, les enfants sont sollicités pour proposer des activités (envies, initiatives). L'équipe pédagogique est attentive aux souhaits de chacun pour initier les enfants au montage de projet. Ils sont également sollicités pour choisir et valider ensemble les propositions d'atelier.

Pendant les vacances scolaires des stages d'initiation à des pratiques artistiques et sportives sont impulsés par l'équipe pédagogique et des mini-camps de 3 jours sont organisés durant les vacances d'été.

Modalités d'évaluation :

- Nombre de participants ;
- Assiduité des participants ;
- Appréciation des participants ;
- Implication des enfants et des jeunes dans le choix, la programmation des activités et projets ;
- Nombres et nature des projets portés par les enfants et les jeunes ;
- Implication des familles dans la vie de l'ALSH

<p>Orientation LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS</p> <p>Fiche action n° 6</p>	<p>Titre : Accueil jeunes 11-17 ans</p>
--	---

Objectifs :

- Favoriser la socialisation et permettre l'appropriation du vivre ensemble (devenir citoyen),
- Encourager la prise de décisions, et l'acquisition d'autonomie
- Développer une pédagogie basée sur la notion de projet ;
- Permettre l'expression de chacun au sein d'une dynamique collective ;
- Favoriser la découverte et l'initiation à des pratiques artistiques, culturelles et sportives ;
- Développer le lien avec les familles et les impliquer dans la réflexion concernant la démarche pédagogique et éducative.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe du Centre Socio Culturel et les bénévoles ;
- les adolescents du territoire et leurs parents ;
- Les espaces du Centre Socio Culturel La Source ainsi que les espaces extérieurs attenants ;
- Les équipements municipaux (gymnases, City stade, bibliothèque, ludothèque, skate park, ...)
- Des intervenants extérieurs œuvrant dans le champ de la jeunesse, la culture, le sport ;
- Les associations locales ;
- Le service jeunesse de la ville.

Descriptif de l'action :

Dans les mêmes conditions que l'ALSH enfants, les jeunes sont accueillis au centre le mercredi, petites et grandes vacances.

La porosité des groupes d'âges est encore plus prégnante entre les 10 - 12 ans qui font souvent l'objet de passerelle entre deux groupes. Le passage au collège est une étape qui induit un positionnement différent du jeune en terme de prise d'autonomie. Les animateurs accentuent cette évolution en travaillant la démarche de projet et l'implication des jeunes dans leur environnement (participation à des événements locaux notamment).

L'accueil des jeunes se réalise également de façon informelle au quotidien dans le cadre de conseils sur des questions de prévention, de scolarité ou d'insertion professionnelle. Bien que réalisées au fil de l'eau, ces actions nourrissent la construction des jeunes en tant que citoyens et adultes responsables. Il s'agit d'un axe de prévention collective indissociable de l'accueil jeunes que nous devons davantage valoriser.

Dans le cadre de la co-construction des programmes d'activités, les jeunes sont sollicités pour proposer des activités et ateliers supports à l'échange. Les jeunes sont mobilisés sur la mise en place d'actions d'auto-financement leur permettant de réaliser les activités choisies.

La perspective d'un nouveau collège en proximité direct du Centre, à l'horizon 2022 devra être, en lien avec les services de la ville, une préoccupation de ce contrat de projet.

Modalités d'évaluation :

- Nombre de participants ;
- Appréciation des participants ;
- Implication des jeunes dans la programmation des activités et projets ;
- Nombres et nature des projets portés par les jeunes ;
- Implication des familles dans la vie de l'ALSH

<p>Orientation LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS Fiche action n° 7</p>	<p>Titre : Organisation d'un réseau de bénévoles</p>
--	---

Objectifs :

- Organiser un véritable réseau de bénévoles au sein du Centre Socio Culturel ;
- Rendre lisible l'action bénévole de la structure en interne comme en externe ;
- Développer le Pouvoir d'agir en accompagnant la fonction bénévole au sein de la structure ;
- Favoriser la co-construction de projets et les initiatives ;
- Accompagner la mobilisation individuelle et collective,
- Développer la citoyenneté de proximité.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- Habitants du quartier ;
- La population de proximité ;
- Les adhérents et usagers ;
- L'équipe du Centre Socio Culturel ;
- La Fédération des Centres Sociaux de la Gironde et le réseau des Centres sociaux ;
- Les partenaires associatifs et institutionnels.

Descriptif de l'action :

Afin de mobiliser la population de proximité et de favoriser la participation des habitants du quartier, il est envisagé de créer des outils pour organiser et rendre lisible l'implication et l'engagement citoyen au sein du Centre Socio Culturel. Ces outils pourraient prendre les formes suivantes :

- Charte,
- Fiches de mission (intitulé de la mission, liens internes dans la structure, profil recherché, compétences développées lors de la mission, etc.),
- Formation des habitants et communication sur les missions et le réseau.

Pour cela, nous nous appuyerons sur l'expérience et les compétences de la Fédération des Centres sociaux de la Gironde afin d'organiser :

- un véritable réseau de bénévoles impliqués,
- des formations adaptées aux missions et besoins de La Source,
- la mise en lien avec d'autres Centres Sociaux du réseau.

En parallèle, il est indispensable de :

- Renforcer le premier accueil des habitants : explicitation du projet social du Centre Socio Culturel et de son fonctionnement, mobilisation des personnes, recherche de compétences,
- Organiser des rencontres conviviales des nouveaux adhérents pour leur permettre d'échanger et leur donner envie de s'impliquer pour co-construire.

L'idée est de ne pas rester sur des représentations figées concernant la participation des habitants et bénévoles. Il faut faire évoluer la question des représentations : le bénéficiaire devient acteur. Inverser notre réflexion : ne plus se demander quelle est la place des habitants au sein de la structure mais quel est l'accompagnement des professionnels vis-à-vis des bénévoles. La démarche s'inverse.

Modalités d'évaluation :

- L'implication des habitants, bénévoles et administrateurs ;
- Augmentation du nombre de bénévoles et dynamique participative ;
- Participation des bénévoles aux temps de formation.

<p>Orientation LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS Fiche action n° 8</p>	<p>Titre : Les instances de gouvernance du Centre Socio Culturel</p>
--	--

Objectifs :

- Accompagner les administrateurs et les membres du CPI dans leur fonction ;
- Mobiliser les administrateurs et les membres du CPI autour du projet social et des actions ;
- Accompagner les bénévoles dans la gestion de la structure,
- Développer la citoyenneté de proximité.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de professionnels et les bénévoles adhérents ;
- La Fédération des Centres Sociaux ;
- Les partenaires associatifs et institutionnels ;
- Le Comité Technique des partenaires créé lors du renouvellement de l'agrément ;

Descriptif de l'action :

Repenser les instances de gouvernance dans leurs modalités de fonctionnement : être dans le concret, l'organisation et l'action par la validation d'orientations stratégiques.

L'idée est que le CPI doit exister comme une instance de proposition, d'idées, d'initiatives, de projets qui seront ensuite présentés au Conseil d'Administration pour validation. Le CPI est le lieu d'expression des habitants, une pépinière d'initiatives et de mise en œuvre concrètes de celles-ci lorsqu'elles sont validées par le Conseil d'Administration. Cette instance doit être en prise avec le terrain, avec le concret, avec les adhérents, usagers, bénévoles qui doivent alimenter la réflexion des élus du CPI. Son fonctionnement doit être travaillé avec les habitants pour que :

- Le CPI trouve sa place au sein du Centre Socio Culturel,
- Les acteurs et habitants y trouvent un lieu d'expression multiple dans lequel s'investir pour faire foisonner les initiatives.

Remobiliser les élus et bénévoles dans leurs fonctions et autour du projet afin de faire vivre l'instance de décisions et de gouvernance qu'est le Conseil d'Administration. Il est envisagé qu'une réflexion soit menée sur les principes de fonctionnement d'un centre social, sur le projet de structure et sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, le rôle et la place de chacun de ses membres (élus municipaux, adhérents, associations, etc.).

Il s'agira également de solliciter les autres Centres sociaux organisés en EPA pour savoir comment est-ce qu'ils fonctionnent au niveau de leur Gouvernance.

Modalités d'évaluation :

- Implication des adhérents et habitants au sein du CPI ;
- Participation et implication des élus du CA ;
- Régularité des réunions et qualité des échanges ;
- Intérêt et participation sur les projets et actions menés.

Orientation LE POUVOIR D'AGIR : TOUS IMPLIQUÉS Fiche action n° 9	Titre : Soirées ou matinées débats (Actions ponctuelles)
--	--

Objectifs :

- Organiser des temps de débat sur une thématique ;
- Permettre à chacun de confronter ses idées et ses points de vue ;
- Débattre sur des sujets d'actualité ;
- Favoriser une approche constructive de la discussion ;
- Développer la citoyenneté de proximité.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de La Source (CESF, Animateur Socioculturel, Agent d'accueil, etc.) ;
- Les bénévoles, usagers et adhérents ;
- Les associations locales ;
- Des intervenants extérieurs ;
- Les locaux du Centre Socio Culturel.

Descriptif de l'action :

Actions ponctuelles organisées en fonction de l'actualité du Centre Social, de l'actualité locale ou nationale. Le centre social doit amener les personnes à se questionner sur leur environnement direct et indirect en leur permettant de mieux comprendre les évolutions sociétales. La méthode n'étant pas ascendante mais dans un décryptage collectif et dans le partage d'informations, enrichit à l'occasion par un spécialiste.

Les formes peuvent être multiples : temps d'échanges et de rencontres autour d'un film, d'une pièce de théâtre, d'un théâtre forum, etc. sur une thématique spécifique.

L'idée est que cette action soit portée par des bénévoles formés ou désireux de se former.

Modalités d'évaluation :

- Nombre de soirées ou matinées débats organisés ;
- Qualité des échanges ;
- Qualité d'écoute de chacun.

Orientation 3	Titre : L'OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE : RAYONNER ET INTERAGIR
-------------------------	---

Objectifs :

- Travailler avec les acteurs du territoire et construire des projets communs
- Développer, élargir et pérenniser le réseau par toutes les formes de partenariats
- Communiquer sur le territoire et auprès de nos partenaires : mutualisation (compétences, moyens, locaux)
- Promouvoir le projet social et les actions du Centre Socio-Culturel auprès des habitants et des partenaires
- Valoriser les actions menées
- Faire du Centre Socio-Culturel un acteur connu et reconnu sur la commune
- Diffuser l'information pour permettre au Centre Socio-Culturel d'être un lieu repéré et identifié

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de professionnels ;
- Les bénévoles, usagers, adhérents et les habitants ;
- Les différentes commissions ;
- La Fédération des Centres Sociaux ;
- Les partenaires associatifs ;
- Les partenaires institutionnels ;
- Les établissements scolaires de la commune ;
- Des intervenants extérieurs ;
- Les différents services de la ville du Haillan ;
- Les différents espaces de la structure ;

Liste des actions :

- L'accueil
- Le partenariat et La Source
- Communiquer
- Sortir de nos murs
- Festivités : temps forts et conviviaux

Modalités d'évaluation :

Une évaluation des actions sera effectuée chaque année afin d'évaluer ce qui a été réalisé pour chacune des actions. Ainsi, il pourra être prévu de réorienter la mise en œuvre des actions afin de mieux répondre aux besoins et aux objectifs. Cette évaluation sera mise en place de manière collective et partagée, portée par l'équipe des professionnels, le Conseil de Participation et d'Initiatives (CPI), le Conseil d'Administration (CA), les bénévoles et adhérents impliqués dans les actions.

<p>Orientation L'OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE : RAYONNER ET INTERAGIR Fiche action n° I</p>	<p>Titre : L'accueil</p>
--	-----------------------------------

Objectifs :

- Accueillir dans la convivialité et la bienveillance ;
- Proposer un accueil de qualité et adapté à l'ensemble des habitants ;
- Permettre une meilleure orientation des habitants ;
- Développer l'animation sociale globale de l'accueil du Centre Socio-Culturel.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe des professionnels de La Source ;
- Les bénévoles, usagers et adhérents ;
- La Fédération des Centres sociaux et le réseau des Centres sociaux ;
- Les locaux du Centre Socio Culturel.

Descriptif de l'action :

Créer et faire vivre un véritable lieu ressources permettant d'informer et d'orienter les habitants (information, communication, orientation, ...). L'agent d'accueil est le pivot central de ce lieu ressources dont elle assurera l'organisation et l'animation en lien avec la Conseillère en Économie Sociale et Familiale, l'équipe du Centre Socio Culturel et les bénévoles qui sont impliqués à l'accueil du Centre Socio Culturel (accueil physique et téléphonique).

La mise en place d'une formation ouverte aux professionnels et aux bénévoles sur la notion d'accueil en centre social permettra une cohérence dans les postures de chacun et garantira le sens du projet.

Véritable plaque tournante du Centre Socio Culturel, l'accueil doit être un lieu repéré du Centre Social (lieu de vie, d'échanges, de rencontres, d'initiatives, d'expositions, etc.) où les adultes, jeunes et enfants pourraient se retrouver autour d'un café, d'un chocolat, d'un sirop (prétexte à l'échange) et permettre aux bénévoles de s'investir sur ces temps spécifiques (formation préalable et fiche de mission à mettre en lien avec l'organisation d'un réseau de bénévole).

Ces temps formels ou informels de Partage, Convivialité, Lien Social, Échanges, Écoute de la parole, initieront des dynamiques collectives et permettront de faire remonter les demandes, les besoins, les initiatives pour transmission au CPI.

Modalités d'évaluation :

Une évaluation de l'action sera effectuée chaque année afin d'évaluer ce qui a été réalisé et ce qui reste à mettre en œuvre. Cette évaluation sera mise en place de manière collective et partagée, portée par l'équipe des professionnels, le Conseil de Participation et d'Initiatives (CPI), le Conseil d'Administration (CA), les bénévoles et adhérents impliqués dans l'action.

<p>Orientation L'OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE : RAYONNER ET INTERAGIR Fiche action n° 2</p>	<p>Titre : Le partenariat et La Source</p>
--	--

Objectifs :

- Créer, développer et faire vivre un véritable partenariat local ;
- Créer un véritable réseau partenarial professionnel ;
- Initier et développer le co-portage et la co-construction de projets avec l'ensemble des acteurs locaux ;
- Maintenir et développer les permanences des partenaires sociaux et associatifs (MDSI, PMI, CCAS, Croix Rouge, CNL, etc.) et les rendre accessibles aux plus grand nombre ;
- Favoriser la co-construction de projets, d'actions mutualisées et complémentaires au profit des habitants du territoire

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de professionnels du Centre Socio Culturel;
- La Fédération des Centres Sociaux ;
- Les partenaires institutionnels ;
- Les associations locales ;
- Les associations de prévention;
- Le Comité Technique des partenaires créé lors du renouvellement de l'agrément ;
- Les différents services de la commune.

Descriptif de l'action :

Par un travail de proximité, créer un véritable réseau de partenaires et le faire vivre au niveau :

- des institutions (CAF, MDSI, PMI, CCAS, CLIC, ...) ;
- des associations locales ;
- des centres sociaux et avec la Fédération des Centres Sociaux;
- des associations de prévention ;
- des structures portant des actions liées à la parentalité.

Aller vers les partenaires (se faire connaître mais également les connaître). Faire surgir et émerger des projets communs par la connaissance des actions réciproques : partenaires (associations, structures spécifiques œuvrant dans divers champs d'activité du secteur social et de l'économie sociale et solidaire, ...), habitants (enfants, adultes, seniors, familles) et avoir envie de réaliser des projets ensemble, mettre en avant les interactions possibles.

Développer et pérenniser les rencontres de partenaires techniciens : partage du quotidien, réflexion commune, échanges sur les changements intervenant sur le territoire et les passerelles possibles entre les structures.

Initier et développer la co-construction et le co-portage de projets avec des associations locales, les institutions, les centres sociaux, les services de la Mairie du Haillan et maintenir les permanences des partenaires sociaux déjà existantes (MDSI, PMI, Croix Rouges alphabétisation, CNL) afin de les rendre accessibles aux habitants. Il s'agit de réfléchir ensemble pour co-construire.

Pérenniser les rencontres initiées avec les partenaires lors de la démarche de renouvellement d'agrément au sein du Comité Technique avec la mise en place de réunions régulières d'une heure maximum en début de matinée « Les P'tits déj' des partenaires » tous les trimestres (cf axe 2- fiche I).
Les objectifs de ces réunions sont les suivants :

- Apprendre à travailler ensemble et construire des habitudes de travail,
- Échanger et faire circuler les informations (ce groupe doit être une véritable ressource),
- Identifier les espaces d'échanges sur les situations individuelles au sein de chaque structure,
- Prendre l'habitude de créer un partenariat régulier dans la construction de projets communs et complémentaires.

Modalités d'évaluation :

- Nombre de projet co-construits et co-portés ;
- Fréquentation des permanences ;
- Régularité des rencontres « P'tits déj' des partenaires ».

<p>Orientation L'OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE : RAYONNER ET INTERAGIR Fiche action n° 3</p>	<p>Titre : Communiquer</p>
--	-------------------------------------

Objectifs :

- Promouvoir le Centre Socio Culturel et ses actions (en interne et en externe)
- Organiser la diffusion de l'information interne à la structure
- Mettre en lumière les partenariats et les projets co-construits

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de professionnels ;
- Les bénévoles, usagers, adhérents et les habitants ;
- Le service communication de la Ville du Haillan ;
- Les partenaires institutionnels et associatifs ;

Descriptif de l'action :

Création d'un site internet porté par des bénévoles en lien avec l'équipe et validé par le Conseil d'Administration (fonctionnement du Centre Socio Culturel, information sur le projet social, activités, actions menées et photographies, inscription aux activités, mise en relation des personnes, ...) et lien avec la page Facebook.

Création d'un véritable espace de communication à l'accueil afin de communiquer :

- Sur nos instances de gouvernance (composition du CPI et du CA, dates de réunion et ordre du jour, compte rendus),
- Sur les actions de la semaine ou les actions du mois (photos, panneau d'affichage, ...), exploitation du "Quoi de neuf à La Source ?" diffusé chaque mois aux adhérents et disponible à l'accueil,
- Sur les partenariats engagés, les projets co-portés et les informations des partenaires (relais d'information, valorisation des actions partenariales, vitrine partenariale),
- Sur les habitants, bénévoles et adhérents qui s'impliquent dans les actions du Centre Socio Culturels afin de valoriser chaque personne et ses compétences,
- Sur le réseau des bénévoles et l'équipe : le « qui fait quoi » avec la photographie et les missions de chacun.

Alimenter davantage les sources d'information extérieures (Mag du Haillan ou panneaux lumineux par exemple) et alimenter la presse pour valoriser nos actions (Sud-Ouest, ...), lien avec le service communication de la ville du Haillan.

Modalités d'évaluation :

- Nombre de visites sur le site Internet et la page Facebook ;
- Nombre de nouveaux adhérents ;
- Participation plus importante sur les actions et activités du Centre Socio Culturel ;
- Retours des adhérents et des partenaires sur la communication

<p>Orientation L'OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE : RAYONNER ET INTERAGIR Fiche action n° 4</p>	<p>Titre : Sortir de nos murs</p>
--	--

Objectifs :

- Promouvoir le Centre Socio Culturel et ses actions (en interne et en externe)
- Favoriser une veille de terrain par des actions de proximité hors les murs
- Proposer des projets et actions en adéquation avec l'évolution du territoire

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de professionnels ;
- Les bénévoles, usagers, adhérents et les habitants ;
- Les partenaires institutionnels et associatifs ;
- Les établissements scolaires.

Descriptif de l'action :

Aller à la rencontre des personnes dans les quartiers, les écoles afin d'expliquer le projet social, de donner envie aux habitants de venir et de s'impliquer dans la vie du Centre Socio Culturel.

Préparer des flyers pour diffusion auprès des parents à la sortie de l'école lors de la rentrée scolaire et à différents moments de l'année et mettre en place des actions en dehors de la structure et du quartier.

Démystifier ce qu'est un Centre social afin de donner l'envie à ceux qui nous connaissent mal de venir nous rejoindre (représentation du centre social qui œuvre pour les publics difficiles dans des quartiers spécifiques, en faveur des publics ayant des problématiques de précarité, ...).

Le Centre socio Culturel, ce sont des adhérents, des bénévoles et des professionnels qui vont vers les autres pour valoriser chacun afin que tous puissent trouver la légitimité d'agir et de devenir citoyen.

L'objectif est également de ne pas simplement attendre que les habitants viennent nous voir.

Investir l'espace public permet de rencontrer des personnes qui ne fréquentent pas le centre et par conséquent de recueillir des informations, des besoins, des envies, des vécus qui nous permettent de réadapter nos pratiques et d'être en phase avec le territoire.

Sortir des murs nous permet d'être en veille concernant l'évolution globale du territoire Haillanais, pour ensuite étudier la pertinence et la faisabilité de délocaliser des actions au plus près des habitants (nouveaux quartiers).

La vision croisée et l'analyse réalisées lors des rencontres de partenaires permettront d'étudier les zones à investir en fonction des besoins repérés par les acteurs de terrain. Cela peut donner lieu à des espaces de convivialité permettant de vérifier la nécessité de notre présence ou par l'intermédiaire de temps plus spécifiques autour des missions du centre (parentalité, soutien aux familles et aux personnes vulnérables, lien social, ...)

Le rayonnement du centre doit être étudié en fonction de la mutation du Haillan mais également en adéquation avec les moyens alloués.

Modalités d'évaluation :

- Actions portées et éléments recueillis
- Nombre de nouveaux adhérents ;
- Projets de nouvelles actions délocalisées
- Participation plus importante sur les actions et activités du Centre Socio Culturel ;

Orientation L'OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE : RAYONNER ET INTERAGIR Fiche action n° 5	Titre : Festivités : temps forts et conviviaux
--	---

Objectifs :

- S'impliquer dans la vie locale par l'organisation de temps forts et conviviaux ;
- Favoriser la création de lien sociaux et intergénérationnels ;
- Favoriser les initiatives ;
- Favoriser l'accès à la culture ;
- Impliquer le tissu associatif ;
- Participer aux manifestations communales festives.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- L'équipe de l'Espace Socio Culturel et l'ensemble de ses adhérents ;
- Les associations locales ;
- Les services de la ville du Haillan.

Descriptif de l'action :

Concernant l'accès à la culture :

- Mise en place d'une soirée « Grand Ecran » (cinéma de plein air, film d'animation, ...) une fois par an durant l'été ;
- Développement du partenariat avec le service culture de la ville afin d'accueillir au moins une fois par an un événement culturel lié aux « Mercredis du Haillan » ou au « Haillan chanté » ;
- Mise en place d'expositions à thème à l'accueil en partenariat avec les associations locales.

Participation aux manifestations communales ou associatives locales (Arbre de Noël, Carnaval, Fête du jeu, etc.).

Organisation d'une manifestation d'une journée sur la Plaine de La Luzerne (La Fête de l'été).

Il est envisagé de créer un temps festif annuel organisé et animé par les bénévoles du réseau impliqués dans la vie du Centre Socio Culturel. Outre le fait de proposer des temps conviviaux, cette action permettra également de travailler avec les bénévoles sur l'autofinancement.

Modalités d'évaluation :

- L'implication des bénévoles ;
- Dynamisme des propositions ;
- Nombre de participants aux manifestations proposées.

CONCLUSION

Le Centre socio- culturel, à l'image de son territoire a connu de nombreuses évolutions ces dernières années.

A l'aune de ce nouveau projet social, il est nécessaire de stabiliser son fonctionnement afin de pouvoir développer l'ensemble des actions proposées.

Ces 3 axes forts, fidèles au cœur de métier des centres sociaux vont nous permettre d'investir pleinement l'ensembles des acteurs (habitants, bénévoles, partenaires et salariés) et de favoriser un maillage fort du territoire. Pour conclure cette année de travail, il est nécessaire de remercier particulièrement les habitants, bénévoles et administrateurs, qui ont permis l'aboutissement de ce renouvellement d'agrément par leur implication sur l'ensemble des temps de réflexions.

Le travail de renouvellement de projet a été initié en 2016.

Ces deux années d'intense réflexion, de participation importante des usagers, bénévoles, administrateurs et équipe de professionnels a permis d'avoir le recul nécessaire pour proposer un projet social en adéquation avec les besoins des habitants du territoire. Il a également favorisé le développement de transversalité entre les partenaires, y compris municipaux dans le cadre de la future Convention Territoriale Globale et de donner un nouvel élan à La Source.